

AFFAIRE N° 5. - Assainissement 4ème Tranche - Approbation du dossier d'adjudication.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Société d'Etudes et Constructions de Maisons et d'Ouvrages (SECMO) a, sur ma demande, établi un projet pour la réalisation de la 4ème tranche des travaux d'assainissement.

Cette 4ème tranche comprendra :

- la réalisation des canalisations eaux usées, eaux pluviales dans la rue du Général de Gaulle, de la fin de la 3ème tranche jusqu'à la rue de Caen et de la rue de Caen elle-même ;
- la réfection définitive des chaussées intéressées.

Le financement de cette opération sera assuré par un reliquat du FIDOM antérieur et par un emprunt qui a été contracté auprès de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer l'adjudication.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Adopté
Saint-Jouis, le 3 août 1970
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé : Ch. Tellez
Son copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Dupuis